

## COMMUNIQUE de PRESSE

### Élections municipales partielles complémentaires

Commune de Locmaria

**Compte tenu de la démission de Madame Véronique Bertho, de sa fonction de maire et de conseillère municipale de Locmaria, et du fait que le conseil municipal a perdu le tiers de ses membres à la suite de démissions successives, les électeurs de la commune de Locmaria sont appelés aux urnes pour des élections municipales partielles complémentaires le dimanche 24 juin 2018 à l'effet d'élire cinq conseillers municipaux. Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h.**

**Le second tour, s'il y a lieu d'y recourir, se déroulera le dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018 dans les mêmes locaux et aux mêmes horaires.**

Le scrutin applicable est un scrutin majoritaire, plurinominal à deux tours. Les suffrages seront décomptés individuellement par candidat.

Avant le scrutin, la **déclaration individuelle de candidature est à déposer à la sous-préfecture de Lorient**, selon le calendrier suivant.

Pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- les mardi 5 et mercredi 6 juin 2018 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 *uniquement sur rendez-vous*
- le **jeudi** 7 juin 2018 de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à **18h** *uniquement sur rendez-vous*

Pour le second tour de scrutin éventuellement:

- le lundi 25 juin 2018 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 *uniquement sur rendez-vous*
- le **mardi** 26 juin 2018 de 8h30 à 12h et de 13h30 à **18h** *uniquement sur rendez-vous*

La prise de rendez-vous se fera aux numéros de téléphone suivants :

- 02 97 84 40 11
- 02 97 84 40 08

**La date limite de notification à la mairie par les candidats de la liste des assesseurs et délégués est fixée au jeudi 21 juin 2018 à 18h, pour le premier tour et le jeudi 28 juin 2018 à 18h pour le second tour.**

**La campagne électorale sera ouverte, pour le premier tour, le lundi 11 juin 2018 à zéro heure et s'achèvera le samedi 23 juin 2018 à minuit.**

En cas de second tour, la campagne électorale débutera le **lundi 25 juin 2018 à zéro heure** et se terminera le **samedi 30 juin 2018 à minuit.**



morbihan.gouv.fr



@prefet56



Préfet du Morbihan